

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE988

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----

### ARTICLE 35

Après les mots: "la commission ou", rédiger ainsi la fin de l'alinéa 16:

"hors de celle-ci, un coordonnateur chargé de veiller à la bonne exécution du plan de sauvegarde."

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.